



PÔLE DEVELOPEMENT

Accompagnement des clubs

Thématique

- ☐ COMPETITIONS
- ☐ FORMATIONS
- ☐ JEUNESSE
- ☒ DEVELOPPEMENT
- ☐ DIRECTOIRE

Destinataires

- ☒ Présidents
- ☒ Secrétaires
- ☐ Trésoriers
- ☐ autres :

Nombre de pages : 1

Nombre de pièces jointes : 1

☒ Information

☐ Action à mener par le destinataire :

Chères Présidentes, chers Présidents,

Dans le cadre de notre projet pour le basket vendéen, la transparence et la proximité constituent deux valeurs essentielles de notre action.

C'est dans cet esprit que nous souhaitons vous transmettre deux informations importantes.

1. Votre élu référent : un interlocuteur de proximité

Vous trouverez en pièce jointe la liste des élus du Comité ainsi que les clubs dont ils sont les référents. Chaque club dispose ainsi d'un élu identifié, dont la mission est avant tout d'être à vos côtés et de faciliter le lien entre votre club et le Comité.

Son rôle peut notamment être de :

- répondre à vos questions ou vous orienter vers le bon interlocuteur ;
- vous accompagner dans vos projets et vos réflexions ;
- faire remonter au Comité vos besoins, difficultés ou propositions ;
- vous informer sur les dispositifs et actions proposés par le Comité ;
- être un relai de proximité entre les dirigeants du club et les élus du Comité.

N'hésitez donc pas à le solliciter !

Nous vous invitons également à l'associer à la vie de votre club, lorsque vous le souhaitez ou lorsque vous en ressentez le besoin : réunion de votre conseil d'administration, assemblée, événement particulier, inauguration, remise de récompenses, manifestation importante pour votre club, etc. Il ne s'agit pas d'une obligation, mais bien d'une possibilité offerte à chaque club de disposer d'un interlocuteur privilégié au sein du Comité.

Notre volonté est simple : être davantage présents à vos côtés et mieux connaître la réalité de vos clubs.

2. Votre fiche « participation aux actions du Comité »

Comme évoqué lors de l'Assemblée Générale Financière, vous trouverez également en pièce jointe la fiche récapitulative de votre club, établie à partir de votre participation aux différentes actions proposées par le Comité au cours de la saison 2025-2026.

Cette fiche reprend notamment votre implication dans les différents domaines de la vie du basket départemental : formation des joueurs et des éducateurs, dirigeants, officiels, jeunesse, 3x3, labels, organisations d'événements, participation aux actions du Comité, etc.

L'objectif de ce travail est de valoriser l'engagement des clubs dans la dynamique collective du basket vendéen.

Cette participation a notamment permis de déterminer le coefficient de reversement appliqué à chaque

club, et donc le montant qui lui est reversé.

Nous souhaitons ainsi que chacun puisse comprendre sur quelles bases ce reversement a été calculé, dans une logique de transparence et d'équité.

Elle a été déposée dans ComKlub cette semaine, dans la rubrique « mes documents ».

Notre ambition : un Comité plus proche de ses clubs

À travers ces deux démarches, nous poursuivons une même ambition : renforcer le lien entre le Comité et les clubs.

Le Comité est avant tout au service de ses clubs, et c'est ensemble, au plus près du terrain, que nous pourrons continuer à faire progresser le basket vendéen.

Rédacteur	Vérificateur	Approbateur
Damien SIMONNET Directeur		
Référence	2026-09-02 PDev – Référent(e)s et bilan - DS	